

Francophonies d'Amérique



Alexandre Klein, Hervé Guillemain et Marie-Claude Thifault (dir.), *La fin de l'asile ? : histoire de la déshospitalisation psychiatrique dans l'espace francophone au xx^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 240 p., coll. « Histoire »

Marcel Martel

Numéro 48, automne 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066879ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066879ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martel, M. (2019). Compte rendu de [Alexandre Klein, Hervé Guillemain et Marie-Claude Thifault (dir.), *La fin de l'asile ? : histoire de la déshospitalisation psychiatrique dans l'espace francophone au xx^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 240 p., coll. « Histoire »]. *Francophonies d'Amérique*, (48), 119–121. <https://doi.org/10.7202/1066879ar>

tu peuves t'en souvenir de tout ça»). Si l'hypothèse de l'absence du subjonctif comme héritage du français préclassique est retenue (p. 308), les variétés dans lesquelles ce mode est par contre le plus présent peuvent difficilement être qualifiées de conservatrices (p. 309) car si elles sont conservatrices, alors le recul du subjonctif y est le fruit d'une évolution.

Il s'agit d'un livre de référence, à consulter sur tel ou tel point de morphosyntaxe en fonction des besoins, qui fait le bilan d'une bonne partie de l'état de la recherche acadianiste actuelle, offrant à ses lecteurs une documentation riche et précise, appuyée sur de solides références et qui a le mérite d'adopter une démarche comparative, pionnière par son envergure dans le domaine de la linguistique canadienne, qui prend à bras le corps un foisonnement de variantes au sein des variétés. Il tisse des liens vers les créoles, ouvre naturellement des fenêtres sur les français populaires du XVII^e siècle et de l'époque coloniale et est une invitation pour la communauté des chercheurs à emprunter la voie comparative afin de mettre dos à dos d'autres variétés de français.

Pierre-Don Giancarli
Université de Poitiers

Alexandre Klein, Hervé Guillemain et Marie-Claude Thifault (dir.), *La fin de l'asile ? : histoire de la déshospitalisation psychiatrique dans l'espace francophone au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 240 p., coll. « Histoire ».

Débutons par la présentation de la nature de cet ouvrage. Il ne s'agit pas d'un ouvrage de synthèse, comparant le processus de désinstitutionnalisation dans différentes communautés francophones de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Il s'agit plutôt d'un recueil de 13 chapitres portant sur divers aspects du processus de désinstitutionnalisation, qui caractérise la manière avec laquelle les personnes qui reçoivent des soins de santé mentale ont été renvoyées dans les collectivités. Il faut noter que les responsables de cet ouvrage collectif proposent un nouveau terme pour désigner ce processus devenu une politique gouvernementale adoptée dans la plupart des pays nord-américains et européens. Ces auteurs proposent le terme de déshospitalisation plutôt que désinstitutionnalisation, qui est largement utilisé par les spécialistes. Ce terme, comme le signalent les auteurs dans l'introduction du volume, souligne que la déshospitalisation renvoie au processus de « disparition concrète, celle de l'hôpital comme

pivot de l'institution psychiatrique» (p. 9). Cette définition correspond, selon eux, à ce qui s'est produit lorsque la plupart des pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe ont opté pour le renvoi des patients, confinés dans les asiles, dans les communautés. Il sera intéressant de noter si ce nouveau terme sera repris dans les futures études portant sur le processus de désinstitutionnalisation.

Le recueil compte quatre parties et chacune de ces parties inclut une brève introduction permettant de situer les différents chapitres. La première partie rappelle la présence des asiles, comme politique publique, mais aussi comme manière de traiter des personnes qui ont besoin de soins de santé mentale. Pourtant, ce processus fait l'objet de contestation, comme le rappelle le chapitre d'Aude Fauvel et de Wannas Dupont sur Gheel, ville située en Flandre et considérée comme « [c]olonie d'État pour le traitement familial des affections mentales » (p. 28). Alors que le reste de la Belgique privilégie l'enfermement des gens qui reçoivent des soins de santé mentale, cette ville permet à ces « malades » de cohabiter avec ceux qui ne souffrent pas de troubles mentaux. Ce cas suscite la curiosité, car comment des gens dits « normaux » peuvent cohabiter avec des « malades » ? Dans les efforts pour trouver les origines du mouvement de désinstitutionnalisation, Marie Derrien rappelle que la Première Guerre mondiale est une période importante. Avant 1914, des psychiatres français critiquaient la présence des asiles et leur utilisation pour traiter la maladie mentale. Avec la guerre et la croissance du nombre de soldats souffrant de troubles mentaux, le retour dans la famille des malades est non seulement encouragé, mais les familles accueillent cette politique très favorablement, puisqu'elles jugent être en mesure de prendre soin des leurs. Mais la fin de la Première Guerre mondiale met un terme à cette ouverture en matière de soins de santé mentale en France. Enfin, le chapitre d'Isabelle von Buelzingsloewen traite de la Seconde Guerre mondiale et des efforts pour renvoyer les individus, qui ont besoin de soins de santé mentale, dans les familles. Par ailleurs, ces efforts se butent à des difficultés, car ce ne sont pas toutes les familles qui peuvent accueillir ces malades, et certains établissements ne veulent pas se priver de leurs patients dont plusieurs constituent une main-d'œuvre essentielle au fonctionnement de ces institutions.

La deuxième partie compte quatre contributions portant sur divers aspects du processus de déshospitalisation. Alors que le chapitre de Maria

Neagu propose une analyse du traitement médiatique de la santé mentale dans trois journaux, deux de l'Ontario français et l'un de Montréal, celui de Sandra Harrisson et de Marie-Claude Thifault lève le voile sur le rôle de l'infirmière psychiatrique. Je signale la contribution d'Alexandre Klein et son chapitre sur le parcours du psychiatre terreneuvien, Charles A. Robert. Ce dernier a joué un rôle important dans la réorganisation des services de psychiatrie au Québec dans les années 1960, mais également dans le développement de la psychiatrie au Canada. Ce chapitre a le mérite de rappeler le rôle de professionnels anglophones dans la réforme des services de psychiatrie. Enfin, le dernier texte de cette partie, celui d'Hervé Guillemain, traite de la question des patients et de leur liberté d'accepter ou de refuser des traitements.

La troisième partie traite des « mirages de la désinstitutionnalisation psychiatrique ». Cette partie rappelle que le processus, qui est venu à dominer les politiques en matière de soins de santé mentale, n'obéit pas à une chronologie commune à la plupart des pays nord-américains et européens. Au contraire, les textes de Benoit Majerus sur la Belgique, ceux d'Hervé Guillemain et d'Emmanuel Delille sur la France et de Marie LeBel sur l'Ontario français nous rappellent que ces processus varient d'un pays à l'autre. Après tout, ce sont les États qui mettent en place cette politique, ce qui explique les calendriers variés.

La dernière partie, qui ne compte que deux textes, traite du thème des « devenirs et contrecoups de la "désinstitutionnalisation" ». Le chapitre de Marie-Claude Thifault sur l'étude de cas d'une patiente de l'hôpital Montfort à Ottawa et celui de Laurie Kirouac, d'Alexandre Klein et d'Henri Dorvil montrent en quoi les études de cas contribuent à la complexification de l'analyse du processus de déshospitalisation.

Je termine mon texte en formulant un souhait. J'espère que les responsables de cet ouvrage collectif se lanceront dans la rédaction d'un ouvrage de synthèse portant sur la mise en place du processus de déshospitalisation. Si les auteurs acceptent notre invitation, j'espère qu'ils conserveront également une démarche comparative pour ainsi mieux illustrer les aspects particuliers de ce processus, mais également sa complexité dans diverses communautés francophones.

Marcel Martel
Université York